

SIDACTION

Association régie par la Loi du 1er Juillet 1901
228, rue du Faubourg Saint Martin
75010 Paris

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2016

SIDACTION

Association régie par la Loi du 1er Juillet 1901

228, rue du Faubourg Saint Martin
75010 Paris

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2016

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2016, sur :

- le contrôle des comptes annuels de l'association SIDACTION, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I. Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

II. Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations auxquelles nous avons procédé ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III. Vérifications et informations spécifiques

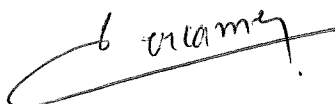
Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les documents adressés aux membres sur la situation financière et les comptes annuels.

Neuilly-sur-Seine, le 24 mai 2017

Le commissaire aux comptes

Deloitte & Associés



Jean-Pierre VERCAMER

Bilan de Sidaction

au 31 décembre 2016

ACTIF	BRUT	amortissements et provisions	NET	Net 2015
Actif immobilisé	2 381 377	639 557	1 741 820	1 299 237
<i>Immobilisations incorporelles</i>	368 854	241 998	126 856	59 686
<i>Immobilisations corporelles</i>	1 609 950	397 559	1 212 391	1 131 275
<i>Immobilisations financières</i>	355 543		355 543	50 793
<i>Immobilisations en cours</i>	47 031		47 031	57 483
Actif circulant	5 931 382		5 931 382	5 983 143
Stocks	48 035		48 035	43 589
Avances et acomptes versés	150		150	18 283
Créances	87 197		87 197	
Autres	108 688		108 688	556 995
<i>Valeurs mobilières de placement</i>				4 153 963
<i>Disponibilités</i>	5 687 313		5 687 313	1 210 313
Comptes de régularisation	139 485		139 485	143 037
<i>Charges constatées d'avance</i>	139 485		139 485	143 037
TOTAL ACTIF	8 452 245	639 557	7 812 688	7 425 416
Stock de legs en cours	2 504 270			
PASSIF	BRUT		NET	Net 2015
Fonds propres	4 266 328		4 266 328	3 873 331
<i>Réserves statutaires</i>	46 175		46 175	46 175
<i>Autres réserves</i>	4 220 153		4 220 153	3 827 156
Résultat de l'exercice	(240 180)		(240 180)	392 997
Provisions pour risques et charges				40 000
Fonds dédiés	445 977		445 977	169 097
Dettes	2 295 132		2 295 132	2 403 291
<i>Concours bancaire</i>				
<i>Dettes fournisseurs</i>	693 380		693 380	735 344
<i>Dettes fiscales et sociales</i>	769 975		769 975	790 425
<i>Autres dettes</i>	831 778		831 778	877 522
Comptes de régularisation	1 045 431		1 045 431	546 700
<i>Produits constatés d'avance</i>	1 045 431		1 045 431	546 700
TOTAL PASSIF	7 812 688		7 812 688	7 425 416

Compte de résultat de Sidaction

au 31 décembre 2016

	2016	2015
	12 mois	12 mois
Produits d'exploitation	16 272 496	16 894 176
<i>Ventes de marchandises</i>	9 790	(42 721)
<i>Subventions d'exploitation</i>	1 661 309	1 468 995
<i>Reprises sur provisions et transferts de charges</i>	40 000	81 310
<i>Dons, droits et autres produits</i>	14 561 397	15 386 592
Charges d'exploitation	16 236 590	16 399 317
<i>Charges courantes et de collecte</i>	5 273 646	4 973 085
<i>Impôts, taxes et versements assimilés</i>	297 617	294 240
<i>Salaires et traitements</i>	1 931 659	1 888 878
<i>Charges sociales</i>	959 061	932 874
<i>Dotations aux amortissements</i>	110 070	68 132
<i>Dotations aux provisions</i>	0	40 000
<i>Financements versés</i>	7 305 104	7 909 370
<i>Autres charges</i>	359 434	292 738
RESULTAT D'EXPLOITATION	35 906	494 859
Produits financiers	1 059	2 929
<i>Produits nets sur cession de SICAV</i>	(3 393)	595
<i>Autres produits financiers</i>	4 452	2 334
Charges financières	8	14
<i>Intérêts et charges assimilées</i>	8	14
RESULTAT FINANCIER	1 051	2 915
Produits exceptionnels	0	0
<i>Produits sur opérations de gestion</i>	0	0
Charges exceptionnelles	257	20 350
<i>Charges sur opérations de gestion</i>	257	20 350
RESULTAT EXCEPTIONNEL	(257)	(20 350)
SOLDE INTERMEDIAIRE	36 699	477 424
Résultat intermédiaire	36 699	477 424
Report des ressources affectées	169 097	84 670
Engagements à réaliser sur ressources affectées	445 977	169 097
Résultat Net	(240 180)	392 997
<i>Total des produits</i>	16 442 653	16 981 775
<i>Total des charges</i>	16 682 833	16 588 778

Annexes aux comptes de Sidaction

(Exercice clos le 31 décembre 2016)

Dérogations, modifications aux principes et méthodes comptables

Les comptes annuels sont établis et arrêtés selon la réglementation française en vigueur et notamment en tenant compte des dispositions réglementaires suivantes :

- règlement ANC N°2014-03 du 5 juin 2014, relatif au plan comptable général, modifié par le règlement ANC N°2015-06 du 23 novembre 2015 ;
- règlement ANC N° 2016-07 du 4 novembre 2016 modifiant le règlement ANC N° 2014-03 relatif au plan comptable général
- Règlement N°99-01 du CRC relatif aux modalités des comptes annuels des associations et fondations ;

Les éléments inscrits en comptabilité sont évalués selon la méthode des couts historiques dans le respect de la continuité de l'exploitation et de la permanence des méthodes.

Informations relatives au Bilan

ACTIF

Immobilisations incorporelles

Valeurs brutes

Total au 31/12/15	Acquisitions 2016	Diminutions 2016	Total au 31/12/16
220.612 €	148.241 €		368.853 €

(Amortissement linéaire sur durée de vie du bien)

Amortissements

Total au 31/12/15	Dotations 2016	Diminutions 2016	Total au 31/12/16
160.927 €	81.071 €		241.998 €

Immobilisations corporelles

La durée réelle d'utilisation des immobilisations corporelles est prise en compte comme base de calcul. Les durées d'amortissement sont donc les suivantes :

- 5 ans pour les travaux et les imprimantes
- 3 ans pour le mobilier de bureau
- 3 ans pour les ordinateurs fixes
- 2 ans pour les ordinateurs portables.

Construction de l'association

Total au 31/12/15	Acquisitions 2016	Diminutions 2016	Total au 31/12/16
1.090.997 €			1.090.997 €

(Non amortissable – œuvre d'art)

Installations du siège de l'association

Valeurs brutes

Total au 31/12/15	Acquisitions 2016	Diminutions 2016	Total au 31/12/16
202.840 €	80.408 €		283.248 €

(Amortissement linéaire sur la durée de vie du bien)

Amortissements

Total au 31/12/15	Dotations 2016	Diminutions 2016	Total au 31/12/16
202.839 €	5.742 €		208.581 €

Matériel informatique

Valeurs brutes

Total au 31/12/15	Acquisitions 2016	Diminutions 2016	Total au 31/12/16
170.983 €	17.989 €	1.113 €	187.859 €

(Amortissement linéaire sur la durée de vie du bien)

Amortissements

Total au 31/12/15	Dotations 2016	Diminutions 2016	Total au 31/12/16
139.988 €	19.842 €	651 €	159.179 €

Mobilier de bureau

Valeurs brutes

Total au 31/12/15	Acquisitions 2016	Diminutions 2016	Total au 31/12/16
35.939 €	11.908 €		47.847 €

(Amortissement linéaire sur durée de vie du bien)

Amortissements

Total au 31/12/15	Dotations 2016	Diminutions 2016	Total au 31/12/16
26.656 €	3.142 €		29.798 €

Immobilisations financières

Ce montant correspond à :

- Des dépôts de garantie versés par l'association pour ses locaux administratifs. Il s'agit donc de créances à plus d'un an.
- Des parts sociales du Crédit Coopératif

Stocks

Les stocks s'élèvent à 48.035 euros à la fois pour la boutique et pour les opérations régionales.

Avances et acomptes versés

Les avances et acomptes versés s'élèvent à 150 euros.

Autres créances

Les autres créances d'un montant de 108.688 euros correspondent notamment à :

- Des produits à recevoir pour 61.550 euros

- ANRS pour 46.877 euros
- Créances diverses pour 260 euros

Toutes les créances sont d'échéance à moins d'un an.

Valeurs mobilières de placement

Le stock de valeurs mobilières de placement constaté au 31 décembre 2016 est à 0 après le rachat total des valeurs en 2016.

Disponibilités

Les disponibilités sont constituées :

- des valeurs à l'encaissement de dons reçus au mois de janvier 2017 mais datés de l'année 2016 pour un montant de 381.388 euros,
- des comptes bancaires et postaux courants de l'association qui affichent une valeur globale de 5.304.983 euros
- de la caisse pour un montant de 542 euros,
- des intérêts à recevoir pour 400 euros.

Charges constatées d'avance

Les charges constatées d'avance s'élèvent à 139.485 euros. Il s'agit :

- des contrats d'abonnement et de maintenance courant sur plusieurs exercices, des assurances et des loyers du premier trimestre, pour un montant de 102.406 euros.
- des voyages 2017 réglés en 2016 pour 1.506 euros
- des charges de communication (conseils Sidaction 2017) pour 34.436 euros
- autres charges diverses pour 1.137 euros

PASSIF

Fonds propres

La dotation statutaire de 46.175 euros est maintenue. La réserve votée par l'Assemblée Générale en 1998 (1.524.490 euros) a été augmentée d'une partie du résultat 2007 pour 500.000 euros par l'Assemblée Générale en 2008, puis augmentée de 1.427.882 euros par l'Assemblée Générale de 2015.

De plus, en 2015, le solde des comptes de fonds dédiés correspondant aux affectations successives de résultats au cours des exercices précédents, a été transféré au compte de réserves.

L'Assemblée Générale de 2016 a affecté le résultat 2015 en réserve ce qui porte celle-ci à 4.220.153 euros.

Le résultat 2016 en perte de 240.180 € se trouve sur la ligne « Résultat de l'exercice » au passif du bilan.

Le détail des fonds propres est présenté dans le tableau suivant :

Libellé	Solde au début de l'exercice	Augmentation	Diminution	Solde à la fin de l'exercice
Fonds associatifs sans droit de reprise				
- valeur du patrimoine intégré				
- fonds statutaires	46.175	0	0	46.175
- apports				
- legs et donations avec contrepartie d'actifs immobilisés				
Réserves				
- réserves indisponibles				
- réserves statutaires ou contractuelles				
- réserves réglementées				
- autres réserves	3.827.156	392.997		4.220.153
TOTAL FONDS PROPRES	3.873.331	392.997	0	4.266.328

Provisions pour risques et charges

L'association comptabilise une provision pour litige lorsque le risque est considéré comme probable, et peut être raisonnablement évalué sur la base des informations disponibles à la date de clôture.

Total au 31/12/15	Dotations 2016	Reprises 2016	Total au 31/12/16
40.000 €	0 €	40.000 €	0 €

Fonds dédiés :

Est constatée en Fonds dédiés la partie des ressources non consommées à la clôture relative au Fonds de dotation Pierre Bergé. Le financement du fonds allouant ce financement aux organismes de recherche et aux associations travaillant sur la prévention et le prise en charge des malades.

Dettes

Les dettes fournisseurs (693.380 €) correspondent à des frais du dernier trimestre 2016 dont le règlement interviendra en 2017 (531.467 €), à des factures non parvenues (161.913 €).

Les autres dettes (831.778 €) se répartissent en engagements envers nos partenaires (119.624 €) et en legs en cours de réalisation (712.156 €).

Les dettes fiscales, sociales et autres dettes (769.975 €) correspondent :

- aux charges salariales du quatrième trimestre 2016, réglées en 2017 (191.689 €)
- à des remboursements CPAM (-998 €)
- des tickets restaurant (- 5.227 €)
- aux charges fiscales 2016, réglées en 2017 (7.850 €)
- aux provisions pour congés payés (571.887 €)
- autres salaires (4.774 €)

Toutes les dettes sont d'échéance à moins d'un an.

Produits constatés d'avance

Les produits de subventions reçus dans l'année mais non consommés en fin d'année sont comptabilisés en Produits constatés d'avance.

Les produits constatés d'avance s'élèvent à 1.045.031 €. Il s'agit de produits encaissés en 2016 pour des projets 2017 correspondant à :

- des subventions de l'Agence Française de Développement pour 289.988 €
- une subvention Mairie de Paris pour 226.069 €
- des fonds reçus dans le cadre du Diner de la Mode 2017 pour 91.000 €
- Larreture pour 5.000 €
- Expertise France pour 413.162 €
- Unitaïd pour 3.703 €
- Fondation de France pour 16.509 €

Engagements hors bilanMissions sociales

Dans la procédure d'attribution de financements, les engagements du Conseil d'Administration ne deviennent exécutoires qu'à compter de la signature d'une convention de financement avec le tiers destinataire des fonds. Toutefois, il a paru utile de faire figurer ici l'ensemble des décisions du Conseil d'Administration portant sur les financements. En 2016, les engagements sont donc les suivants :

	<i>Fonds Prévention et Aide aux malades</i>	<i>Fonds Recherche</i>
<i>Solde des soutiens financiers à verser au 31/12/15</i>	3.041.585	4.518.548
<i>Engagements nouveaux de l'exercice 2016</i>	2.208.983	3.889.146
<i>Versements effectués durant l'exercice 2016</i>	3.356.580	3.853.248
<i>Reliquats affectés aux versements 2016</i>	14.788	
<i>Solde des soutiens financiers au 31/12/16</i>	1.879.199	4.554.447

Les soutiens financiers en faveur des programmes dans les pays en développement sont affectés pour moitié au fonds recherche et soins et pour moitié au fonds prévention et aide aux malades.

Informations relatives au compte de résultatVentilation des produits

Les opérations de ventes de marchandises se composent :

- de la boutique sur notre site pour 8.835 €
- des abonnements à Transversal pour 955 €

Les subventions d'exploitation :

Méthode de comptabilisation retenue pour les subventions :

Les produits de subventions reçus dans l'année mais non consommés en fin d'année sont comptabilisés en Produits constatés d'avance.

Les produits de subvention non reçus dans l'année mais consommés dans l'année sont comptabilisés en Produits à recevoir.

Elles s'élèvent à 1.661.309€ et se composent particulièrement de :

- des subventions de l'Agence Française de Développement (1.208.482 €) dans le cadre des projets internationaux,
- des subventions de la Direction Générale de la Santé (90.000 €) et du Ministère de la Justice (24.500 €) dans le cadre des projets de prévention et d'aide aux malades en France,
- une subvention de la Mairie de Paris (263.931 €),
- des subventions Expertise France et Fonds Mondial (12.661 €)
- une subvention Unitaïd (61.915 €)
- autres subventions (-180 €)

Les reprises sur provisions (40.000 €) concerne :

- un différent commercial,

Les autres produits soit 14.561.397 € concernent :

- les redevances, droits d'auteurs et de reproduction pour 58.224 €,
- les dons du public (10.743.693 €),
- les produits des différentes opérations de collecte et de mécénat (2.581.437 €),
- les produits des legs encaissés durant l'exercice ainsi que des assurances vie :

Lors du débouclage définitif du dossier des legs ou de donations, le montant de la vente est comptabilisé au compte de produit correspondant et les charges ayant été engagées pour l'acquisition du bien pendant la transmission viennent diminuer ce produit.

Le montant ainsi passé dans les comptes en 2016 s'élève à 988.676 €,

- les partenariats media (67.116 €)
- les cotisations des membres (7.440 €),

- les produits divers de gestion (114.811 € dont notamment 17.795 € de loyers, 83.553 € de restitutions de nos partenaires et 9.201 € de frais de gestion sur les essais ANRS).

Les produits financiers (1.059 €) concernent les plus values et intérêts générés par les placements à court terme de la trésorerie de l'association pour -3.392 € et d'autres produits financiers à hauteur de 4.451 €.

Charges exceptionnelles

Les charges exceptionnelles s'élèvent à 257 € et correspondent essentiellement au coût de sortie des immobilisations (189 €).

Remboursements des frais aux administrateurs

En 2016, Sidaction a pris en charge les frais engendrés par la participation aux Conseils d'Administration et Assemblée Générale des administrateurs pour un montant de 31.727 euros. Ces frais correspondent essentiellement aux déplacements des membres du collège international.

Valorisation des dons et apports en nature

Conformément à la recommandation en 2008 de l'Inspection générale des affaires sociales (IGAS), nous avons évalué les concours bénévoles et les ressources en nature dont bénéficie Sidaction.

Le bénévolat

Pour l'instruction des demandes de financement émanant des associations, des laboratoires de recherche ou des jeunes chercheurs, et du secteur des soins, Sidaction fait appel à des responsables d'associations, des scientifiques et des médecins qui apportent bénévolement leur expérience de la lutte contre le sida dans le processus d'attribution des fonds collectés auprès du public. Ils interviennent en amont des réunions de comité pour expertiser les dossiers de demande de financement et se réunissent en sessions plénières pour examiner les projets présentés ou en comité restreint pour l'évaluation des projets soutenus, les demandes de report ou de modification d'affectation de financements, les demandes d'aide d'urgence ou les demandes de financement exceptionnel.

Au 31 décembre 2016, le Comité Associatif Sida chargé d'instruire les dossiers d'aide aux malades déposées par les associations françaises comptait 28 membres.

Le Comité Scientifique et Médical chargé d'instruire les dossiers de recherche scientifique et médicale et les demandes de jeunes chercheurs comptait 28 membres.

Le Comité International chargé d'instruire les dossiers des associations étrangères dans le cadre de l'appel d'offre international, des appels à projets Homosexuels

en Afrique, Ethique et populations exclues comptait 21 membres.

Chaque dossier est expertisé par 2 à 3 instructeurs, le temps d'expertise étant de 1 à 3 heures, selon le type de projet présenté. Compte tenu du nombre de dossiers étudiés, que ce soit pour une demande de financement ou une évaluation, le temps que les experts ont consacré à l'examen des financements accordés par Sidaction est estimé en 2016 à :

- 1.130 heures de travail pour les experts du Comité Associatif Sida,
- 1 121 heures de travail pour les experts du Comité Scientifique et Médical,
- 630 heures de travail pour les experts du Comité International,

Différents experts sont aussi sollicités dans le cadre des missions menées par Sidaction, pour participer à des groupes de travail et de réflexion, comme le groupe expert prison. En 2016, ils ont effectué 93 heures de travail bénévole.

Enfin, les experts des différents comités et notamment les présidents sont régulièrement sollicités pour participer aux opérations de communication menées par l'association. Ils y ont consacré 74 heures en 2016.

La diversité des situations professionnelles et personnelles de chacune de ces personnes, qui apportent toutes une expertise de qualité, ne permet pas de valoriser financièrement ces 2.974 heures de travail qui nous sont offertes.

Par ailleurs, Sidaction a fait appel au bénévolat dans le cadre de l'organisation des opérations collecte et de communication et en soutien occasionnel pour les différents services de Sidaction. Nous avons choisi de valoriser chaque heure de bénévolat offerte au SMIC horaire.

La générosité de 3.000 bénévoles, dans le cadre de l'opération Sidaction médias 2016 pour assurer la réception des appels des téléspectateurs souhaitant faire une promesse de don, a apporté 5.395 heures de réponse téléphonique à l'association valorisées pour un total de 82.010 euros.

Toujours dans le cadre de la collecte de fonds et autres événements, nous avons également organisé différentes opérations (Dîner de la mode, Candle Light day, Convention Nationale...) durant lesquelles nous avons fait appel à des bénévoles pour un nombre total de 633 heures. Cela représente un apport de 9.622 euros.

Les prestations et dons en nature

Le Sidaction médias, qui permet de collecter un quart environ des ressources annuelles de l'association, ne pourrait exister sans la générosité de nos partenaires, qu'il s'agisse des 25 médias qui pendant trois jours ouvrent leurs antennes à Sidaction, des entreprises qui mettent à notre disposition leurs plateaux téléphoniques pour la réception des promesses de dons, ou des réseaux d'affichages, titres de presse et sites internet qui diffusent notre campagne d'appel aux dons.

Il est impossible d'évaluer précisément la valeur des gratuités dont nous bénéficions, faute de référence, aucune opération de ce type n'étant menée par le secteur lucratif. Pour l'année 2016, nous pouvons valoriser une partie de ces gratuités pour un montant total de 1.078.514 euros uniquement dédiés à la diffusion de la campagne d'appel à dons.

Nous avons aussi bénéficié de gratuités pour l'organisation du Dîner de la mode pour un montant de 58.104 euros.

Tous les dons en nature ont été valorisés au coût réel de la prestation ou du bien lorsque nous avons l'information, ou au coût d'une prestation ou d'un bien équivalent.

Information sur la rémunération des 3 plus hauts cadres dirigeants au sens de l'article 20 de la loi du 23 mai 2006

Les 3 plus hauts cadres dirigeants de l'association Sidaction sont le Président, la Vice-présidente et le Trésorier. Ces 3 plus hauts cadres dirigeants ne perçoivent aucune rémunération de l'association Sidaction.

Information sur les 5 plus hautes rémunérations

Le montant annuel brut des cinq rémunérations les plus importantes s'élève à 353.617 euros.

Information sur les provisions pour indemnités de départ à la retraite des salariés

L'application des modalités du droit du travail pour le calcul des provisions d'indemnités qui seraient dues aux salariés de l'association au titre de leur départ à la retraite détermine une somme dont l'impact est négligeable pour l'exercice 2016. Aucune provision n'a donc été constatée pour ce poste.

Le calcul basé sur un taux de revalorisation des salaires de 1%, un taux d'actualisation de 1,31%, un taux de turnover appliqué par tranche d'âge et un âge de départ à la retraite de 62 ans, donne un résultat de 206 K€. La baisse du taux d'actualisation en 2016 est la cause principale de la hausse du montant de l'indemnité.

Modification de la composition du personnel

Catégorie.	Effectif au 31/12/15	Entrées (1)	Départs (1)	Effectif au 31/12/16
Non-cadres	4 CDI 3 CDD	0 CDI 4 CDD	2 CDI 4 CDD	2 CDI 3 CDD
Cadres	34 CDI	4 CDI	3 CDI	35 CDI

TOTAL	41	8	9	40*
-------	----	---	---	-----

(*) correspondant à 39 Equivalent Temps Plein.

(1) Y compris les passages d'un statut non-cadre à cadre, ou les transformations de CDD en CDI.

Information sur les honoraires des Commissaires aux comptes

Conformément au décret n° 2008-1487 du 30 décembre 2008, le montant des honoraires du commissaire aux comptes figurant au compte de résultat de l'exercice clos le 31/12/2016 est de 23.268 euros au titre du contrôle légal et de 76.005 euros au titre des prestations de services entrant dans les diligences directement liées au contrôle des conventions programmes.

Information sur les legs et donations à encaisser

ANNÉES CA	Nombre de dossiers acceptés	Reste à encaisser
2006	1	10 000 €
2007	1	3 500 €
2008	1	110 000 €
2011	1	2 000 €
2013	3	171 120 €
2014	5	1 755 600 €
2015	1	3 500
2016	9	448 550
TOTAL	22	2 504 270 €

Les assurances vie encaissées en 2016

<u>Numéro du dossier</u>	<u>Montant encaissé</u>
15/013/A	10 408
15/017/A	2 024
15/019/A	7 784
16/001/A	21 551
16/002/A	124 672
16/003/A	18 258
16/004/A	214 658
16/005/A	6 230
16/006/A	3 969
16/007/A	5 219
16/008/A	34 009
16/009/A	104 205
16/011/A	420
15/012/A	52 024
Total	605 431

Les legs et donations encaissées en 2016

<u>Numéro du dossier</u>	<u>Nature du legs ou de la donation</u>	<u>Montant encaissé</u>
03/006/L	Immobilier	2 834
06/005/L	Immobilier	4 608
11/002/L	Immobilier	564
11/003/L	Leg universel conjoint	10 659
12/003/L	Immobilier	111 601
13/001/L	Immobilier	154 061
13/008/L	Immobilier	220
14/007/L	Immobilier	18 771
14/008/L	Immobilier	45 550
14/009/L	Somme d'argent	882
15/004/L	Leg universel conjoint	12 629
15/006/L	Leg à titre particulier conjoint	4 967
15/007/L	Somme d'argent	4 726
16/001/L	Leg universel	11 173
Total		383 245

6

Notes sur le compte d'emploi annuel des ressources collectées par Sidaction

Règles et méthodes d'établissement du CER

Le règlement du Comité de la réglementation comptable n° 2008-12 du 7 mai 2008 afférent à l'établissement du compte d'emploi annuel des ressources des associations et fondations, homologué par arrêté du 11 décembre 2008, prévoit désormais un cadre normalisateur applicable à compter du 1^{er} janvier 2009. Il s'agit du 7^{ème} exercice d'application par l'association Sidaction.

Le CER est établi sur base du compte de résultat avant affectation du résultat.

A compter de l'exercice 2015, Sidaction a procédé à une modification du calcul de ses ratios validé par une décision du CA du 3 mars 2016.

Une partie des coûts de sensibilisation, jusqu'à présent intégrés dans les frais de recherche de fonds, est désormais affectée en mission sociale selon des pourcentages de répartition raisonnables.

A- Note sur les emplois

La nouvelle présentation du CER fait apparaître les charges totales de l'année et la part financée par les ressources collectées auprès du public. Le total des emplois est de 16.236.856 euros.

1- Information sur les missions sociales

Conformément aux statuts de Sidaction, les missions sociales se définissent comme suit :

« Sidaction mène des actions de lutte contre le sida par la collecte et la répartition de fonds destinés au financement de la recherche et des activités de prévention, d'entraide, d'amélioration de la qualité de la vie et de soutien aux personnes atteintes par l'infection à VIH et/ou à leurs proches. L'association soutient la réalisation de nouvelles actions et le développement et l'extension des actions entreprises à cette fin. »

Avec le cadre normalisateur du compte d'emploi annuel des ressources collectées auprès du public (CER), les missions sociales sont réparties entre :

- les actions réalisées en France
- les actions réalisées à l'étranger

et en deux secteurs d'activités distincts :

- les actions menées directement par Sidaction,
- les versements à d'autres structures associatives ou de recherche menant des actions de lutte contre le sida.

1.1 – Information sur les actions réalisées en France

Actions réalisées directement

Les programmes en France soutenus par Sidaction pour un montant total de 2.406.058 euros se décomposent comme suit :

- 720.865 euros pour les actions d'information, de prévention et d'aide aux malades en France dans le cadre des missions DFA, Milieu carcéral, Prévention jeunes, Prévention gay

- 515.637 euros pour les actions en direction de la recherche scientifique et médicale et d'amélioration de la qualité de vie des malades et des soins menées en France ou portées par des structures de recherche basées en France dans le cadre des missions Sciences sociales, Qualité de vie et qualité des soins, Recherche dans les PED et Jeunes chercheurs,
- 1.169.556 euros pour l'information et les événements d'échange et de visibilité, tels que le magazine Transversal ou les Essentiels, le journal Ensemble. En plus de ces éléments, une partie des frais jusqu'à présent compris dans les frais de recherche de fonds ont été affectés en actions de sensibilisation ; il s'agit en particulier des frais suivants : les frais de fonctionnement du service Communication (pôle media,...) à 50%,
- La collecte de rue (street marketing) dont la moitié des dépenses sont de la mobilisation à 50%,
- Les opérations régionales à 25%,
- Les frais d'organisation du Sidaction media hors collecte de fonds (plan media, montage de la campagne, web, les partenariats) à 50%.

Les actions menées en propre par Sidaction regroupent les coûts directs et indirects affectés aux missions sociales qui disparaîtraient, conformément à la réglementation, si la mission sociale n'était pas réalisée.

Ces coûts se répartissent en 3 grandes familles :

- les coûts directs des missions

Ce sont les achats, les prestations de services, les frais de déplacements, les frais d'audit et les salaires et charges sociales des chargés de missions.

- le suivi des financements, conseil et formation

Ce sont les coûts d'instruction et de suivi des projets financés (réunion des comités, suivi des structures financées) et les coûts des salaires et charges et des frais généraux directs des services de programmes (associatifs, scientifiques et internationaux), hors frais liés aux missions conduites en propre par l'association.

- Les frais indirects des actions réalisées

Cette rubrique comprend un pourcentage des frais de structure, principalement des frais généraux liés au bâtiment et au matériel. La clé de répartition de ces frais de structure est les m² de bureaux utilisés par service et projet. Chaque année, le tableau des m² est revu en fonction des embauches et départs et des nouvelles répartitions des locaux.

Versements à d'autres organismes agissant en France

Cette rubrique comprend les financements accordés par Sidaction à des structures menant des actions de lutte contre le sida en France, que ce soit pour les programmes d'information, de prévention et d'aide aux malades en France, pour la recherche scientifique et médicale et les projets d'amélioration de la qualité de vie des malades, ou la participation au financement de conférences.

Les financements des programmes en France se répartissent comme suit :

	Versements effectués en 2016
Financements aides aux malades	2 307 867
- Appel d'offres	1 712 300
- Appel à projet Départements Français d'Amérique	171 000
- Appel à projet en milieu carcéral	193 167
- Appel à projet Prévention Gay	231 400
Financements jeunes chercheurs	1 230 799
Aides aux équipes de recherche	1 303 735
Amélioration de la qualité de vie	244 900
TOTAL FINANCEMENTS "France"	5 087 301

1.2 – Information sur les actions réalisées à l'étranger

Actions réalisées directement

Les programmes à l'étranger soutenus par Sidaction sont l'ensemble des programmes menés en Afrique, en Asie et en Europe de l'Est gérés par le service des programmes internationaux et portent sur :

- le développement de nos actions à l'international,
- les actions de lutte contre le sida menées dans les pays en développement ou en transition,
- le soutien aux conférences internationales de lutte contre le sida.

Ces actions s'élèvent à 2.025.561 euros et regroupent les missions :

- Formation dans les PED,
- Populations stigmatisées,
- Enfants,
- Médicaments,
- Financements exceptionnels,
- Gestion finance

ainsi que les lignes Urgence, plaidoyer et la mise en place de nouveaux projets.

Versements à d'autres organismes agissant à l'étranger

Cette rubrique comprend les financements accordés par Sidaction à des structures menant des actions de lutte contre le sida de prévention et d'aide aux malades et de recherche dans les pays en développement ou en transition, ou la participation au financement de conférences.

Les financements des programmes à l'international se répartissent comme suit :

	Versements effectués en 2016
Financements aides aux malades et recherche	2 171 928
- Appel à projets international	851 049
- Appel à projets Populations stigmatisées	512 624
- Appel à projets Enfants	808 255
Financements 'Formation PED'	38 375
TOTAL FINANCEMENTS "International"	2 210 303

2 - Information sur les frais de recherche de fonds

Les coûts affectés aux frais de recherche de fonds s'élèvent à 3.387.257 euros et sont répartis en :

- Frais d'appel à la générosité du public
- Frais de recherche de fonds privés

2.1 Frais d'appel à la générosité du public

Cette rubrique comprend tous les coûts directs liés aux appels à dons (conception, réalisation et diffusion de mailing, newsletters, organisation de l'événement Sidaction médias...), au traitement des dons (émission de reçu fiscaux, base de données, frais financiers...), ainsi que les frais liés à la communication institutionnelle à destination principalement des donateurs (site internet, rapport d'activité) ou des notaires et du grand public dans le cadre de la politique de développement des legs.

Le Sidaction médias a engendré des coûts à hauteur de 1.029.735 euros, comprenant les frais des opérations de marketing direct menées en parallèle de l'opération et y prenant appui pour susciter les dons (725.157 euros).

Les coûts directs d'appel à la générosité publique représentent un total de 3.035.547 euros. Ils se décomposent, en plus des 1.029.735 euros des coûts d'organisation du Sidaction médias, en :

- coûts d'appel à la générosité publique (1.525.466 euros),
- coûts d'appel à la générosité publique sur le web (128.697 euros),
- coûts de compte-rendu aux donateurs et aux partenaires de l'association et coûts « relations médias » (217.796 euros),
- coûts de traitement des legs et de communications auprès des notaires et du grand public (67.767 euros).

Par ailleurs, cette rubrique comprend aussi les frais de fonctionnement directs du service collecte et communication, achats de biens et de services, frais de participation à des conférences, salaires et charges, le pourcentage de répartition des frais de structures, conformément à la clé de répartition par superficie des bureaux, ainsi que les frais de communication tels que les relations presse et la communication institutionnelle.

Les frais indirects s'élèvent à 66.086 euros et se composent de la répartition des frais de fonctionnement de la structure.

2.2 Frais de recherche de fonds privés

Cette rubrique comprend les frais liés à la recherche de partenariats d'entreprises et de mécénats, à la boutique, aux événements de prestige et aux soirées organisés tels que le Dîner de la mode et les Chefs solidaires (achats de matériel, frais de logistique et d'organisation, conception, fabrication et diffusion de documents...).

Les coûts directs des autres activités liées à la collecte de fonds représentent un total de 351.710 euros dont 187.300 euros pour l'organisation du Dîner de la mode de janvier 2016, 85.935 euros consacrés aux Opérations régionales, 46.279 euros en frais de gestion des partenariats, 20.529 euros pour les Chefs Solidaires et 11.666 euros pour la boutique.

2.3 Charges liées à la recherche de subventions et autres concours publics

Nous n'avons pas de frais directement liés à la recherche de subventions et autres concours publics.

3- Information sur les frais de fonctionnement

Sont affectés aux frais de fonctionnement toutes les charges relatives à la gouvernance de l'association (organisation des conseils d'administration, voyages et déplacements des administrateurs, assurances des membres des différentes instances), au service administratif et financier (frais de comptabilité et d'audit annuel des comptes, frais du service juridique, gestion des ressources humaines, salaires et charges sociales, frais financiers non directement liés aux missions sociales ou aux opérations de collecte...), à la direction générale (missions, déplacements et salaires), ainsi que la part des charges de structures affectées au service administratif et financier et à la direction générale, conformément à la clé de répartition par superficie des bureaux.

Le montant total des frais de fonctionnement de l'association, pour son administration, est de 1.120.376 euros.

B- Note sur les affectations par emplois des ressources collectées auprès du public utilisées sur 2016

La présentation du Compte d'emploi annuel des ressources (CER) appelle à un traitement différencié des emplois en fonction de l'origine des fonds qui ont permis leur financement. En dehors des frais directement liés à la générosité du public et de ceux qui en sont totalement exclus, il est déterminé une clé de répartition de l'affectation des seules ressources collectées auprès du public par type d'emplois qui est calculée sur la base du pourcentage des emplois réalisés par rapport au budget global de Sidaction. Ainsi, les ressources de Sidaction issues de la générosité du public sont affectées de façon homogène aux emplois qui n'ont pas de financement dédié.

1. Missions sociales financées par la générosité du public

Le pourcentage de réalisation des missions sociales par rapport au budget global de Sidaction est le même que celui financé par la générosité du public. Pour l'année 2016, les missions sociales représentent 72,2 % de l'activité générale, soit 8.628.010 euros financés par la générosité du public.

Seules certaines recettes, issues des financeurs publics et de financeurs privés, essentiellement un fonds de dotation et des fondations d'entreprise, font l'objet d'un fléchage précis en termes d'emploi. Les emplois prévus dans ces conventions de financement ont un suivi spécifique en comptabilité analytique, et sont donc exclus de la partie financée par la générosité du public.

1.1 – Information sur les actions réalisées en France

Actions réalisées directement

Les actions en France financées par la générosité du public s'élèvent à 1.769.895 euros soit :

- 530.268 euros pour les actions d'aide aux malades et de prévention,
- 379.302 euros pour les actions de recherche scientifique et médicale,
- 860.325 euros pour les événements d'échanges, de visibilité et de sensibilisation.

Versements à d'autres organismes agissant en France

Les versements en France financés par la générosité du public s'élèvent à 3.742.216 euros soit :

- 1.697.666 euros pour des structures menant des actions d'aide aux malades et de prévention,
- 2.044.550 euros pour des structures menant des actions de recherche scientifique et médicale,

1.2 – Information sur les actions réalisées à l'étranger

Actions réalisées directement

Les actions à l'étranger financées par la générosité du public s'élèvent à 1.490.001 euros.

Versements à d'autres organismes agissant à l'étranger

Les versements à l'étranger financés par la générosité du public s'élèvent à 1.625.898 euros.

2. – Frais de recherche de fonds financés par la générosité du public

Pour l'année 2016, les frais de recherche de fonds financés par la générosité du public représentent 20,9 % de l'activité, soit 2.491.664 euros.

3. – Frais de fonctionnement financés par la générosité du public

Une fois les frais de missions sociales et de recherche de fonds totalement financés, nous avons affecté une partie du fonctionnement sur les fonds restant issus de la générosité du public. Ils s'élèvent à 824.148 euros et représentent 6,9 % de l'activité.

D- Engagements à réaliser (III)

Les engagements à réaliser correspondent à la partie non consommée de subventions reçues et constatée en fonds dédiés.

E- Note sur les ressources

La réglementation pour l'établissement du CER fait une distinction entre les fonds directement collectés auprès du public et ceux issus d'opérations de collectes et autres ressources de l'association. Le total des ressources est de 16.233.556 euros.

1. - Information sur les ressources collectées auprès du public

Durant l'exercice 2016, les opérations faisant appel à la générosité publique ont permis de collecter 11.943.823 euros auprès de particuliers, d'entreprises, d'associations ou de collectivités locales.

Conformément à l'article 19 des statuts de Sidaction qui précise : « Les ressources nettes collectées par l'association après déduction des frais de gestion et de collecte des fonds sont réparties par le conseil d'administration à raison de :

* 50 % pour financer des travaux de recherche et d'amélioration de la qualité de la vie des personnes atteintes par l'infection à VIH en France et à l'étranger,
 * 50 % pour financer des activités d'information, de prévention, d'entraide et de soutien aux personnes atteintes par l'infection à VIH et/ou à leurs proches, en France et à l'étranger. »,
 toutes les ressources de Sidaction sont réputées affectées.

1.1 Information sur les dons et legs collectés**Dons manuels non affectés**

Les dons collectés auprès de particuliers s'élèvent à 10.736.239 euros et se décomposent comme suit :

- 3.072.706 euros ont été collectés à l'occasion du Sidaction médias des 1, 2 et 3 avril 2016, contre 3.091.699 euros pour l'opération organisée en 2015,
- 6.833.180 euros sont issus des opérations de marketing direct contre 6.939.895 euros pour 2015. Ces opérations ont utilisé le fichier des donateurs¹ issu des campagnes de collecte de fonds menées par l'association de 1994 à 2016,
- 830.353 euros proviennent de la collecte web 2016 contre 791.471 euros en 2015.

Legs et autres libéralités affectés et non affectés

Au cours de l'année 2016, nous avons encaissé 988.675 euros dont 29.274 € en affectés et 959 402 € en non affectés, provenant de

- 14 legs (383.244 euros),
- 14 assurances-vie (605.431 euros)

¹ Ce fichier a été enregistré sous le numéro 456932 auprès de la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés, en date du 6 août 1996. Il répond aux exigences de la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés.

1.2 Information sur les autres produits liés à l'appel à la générosité du public

Les Opérations régionales s'élèvent à 218.908 euros.

2 - Information sur les autres fonds privés

Les autres fonds privés regroupent l'ensemble des opérations de collecte de Sidaction hors appel à la générosité du public. Ils s'élèvent à 2.409.766 euros et se décomposent comme suit :

- 700.000 euros proviennent du Fonds de dotation Pierre Bergé,
- 1.074.666 euros proviennent des mécénats et partenariats d'entreprises tels qu'avec la société Sucres et Denrées (200.000 euros), des partenariats dans le cadre du Sidaction media 2016 (482.717 euros), BNP (31.432 euros), industrie pharmaceutique (35.000 euros), Lily Safran (268.000 euros) et autres (57.517 euros),
- Les dons collectés auprès de sociétés se composent des dons issus des opérations de collecte auprès du public au niveau national ou régional. Ils s'élèvent à 635.100 euros (Dîner de la Mode).

3. - Information sur les subventions et autres concours publics

Dans le cadre des missions menées en propre par Sidaction, nous faisons des demandes de subventions auprès des organismes publics. En 2016, nous avons obtenu les subventions suivantes pour un montant total de 1.661.309 euros dont notamment :

- 1.208.482 euros de l'Agence Française de Développement (AFD) pour les programmes Grandir et DAS, en partenariat avec Initiative Développement,
- 90.000 euros de la Direction Générale de la Santé (DGS) pour les programmes dans les Départements Français d'Amérique (DFA) et la mission Milieu carcéral,
- 24.500 euros du Ministère de la Justice pour la mission Milieu carcéral,
- 263.931 euros de La Mairie de Paris,
- 12.661 euros d'Expertise France,
- 61.915 euros d'UNITAID,
- -180 euros de divers

4. - Information sur les autres produits

Les autres produits s'élèvent à 218.658 euros. Ils se décomposent en :

- 955 euros d'abonnements au magazine Transversal et au journal Ensemble,
- 8.835 euros de ventes de la boutique,
- 115.851 euros de produits de gestion dont 83.553 euros de restitutions de la part de nos partenaires, 1.040 euros de cotisations et 31.258 euros de produits de gestion courante,
- 1.059 euros de produits financiers qui concernent les plus values générées par les placements à court terme de la trésorerie de l'association,

- 91.958 euros ont été collectés grâce à l'action de Madame Line Renaud. Le fonds « Line Renaud » est constitué des ressources des albums vente et droits d'auteurs pour 58.224 euros et de recettes de manifestations organisées au profit de l'Association, en particulier l'opération Chefs Solidaires (33.735 euros),

E- Information sur les reprises des provisions et amortissements (II)

Les reprises des provisions et amortissements s'élèvent à 40.000 € et concernent :

- un litige commercial,

F- Report des ressources affectées non utilisées

Cette présentation du CER a été prévue pour pouvoir suivre d'année en année les fonds issus directement de la générosité du public non affectés et non utilisés. Or dans le cas de Sidaction, du fait de notre obligation statutaire, l'ensemble de nos fonds est réputé affecté. A ce titre, le tableau des fonds dédiés est présenté ci-après.

Les reports des ressources affectées non utilisées sur l'exercice antérieur correspondent à la part des fonds dédiés utilisés au cours de l'exercice.

G- Contributions volontaires en nature

Cette rubrique permet de suivre les contributions volontaires chiffrables dont bénéficient Sidaction au cours de l'année.

Les contributions volontaires en nature se décomptent comme suit :

- 91.633 euros de bénévolat
- 1.136.618 euros de prestations en nature

Elles sont affectées dans nos trois grandes familles de coûts, en fonction de la destination des contributions :

- 1.228.251 euros de frais de recherche de fonds

Les heures de bénévolat non chiffrables sont exclues du tableau.

La gouvernance de l'association Sidaction repose sur le Conseil d'administration composé de membres bénévoles, acteurs de la lutte contre le sida en France et à l'étranger, dans les domaines de la prévention, l'aide aux malades, la recherche et les soins médicaux.

Pour l'instruction des demandes de financement, et à travers la mise en place de groupes d'experts dans différents domaines, Sidaction fait appel à des responsables d'associations, des scientifiques et des médecins qui apportent bénévolement leur expérience de la lutte contre le sida.

La diversité des situations professionnelles et personnelles de chacune de ces personnes, qui apportent toutes une expertise de qualité, ne permet pas

de valoriser financièrement les 3.117 heures de travail qui nous sont offertes.

Notes sur les engagements non versés par Sidaction

Les engagements votés au bénéfice des actions associatives d'information, de prévention et d'aide aux malades, et des programmes de recherche et d'amélioration de la qualité de vie et des soins restant à verser s'élèvent à 6.433.646 euros.

Pour les actions associatives d'information, de prévention et d'aide aux malades en France, en marge de ses propres programmes, Sidaction a engagé, en 2016, pour 1.146.800 euros de financements associatifs. 2.282.766 euros ayant été versés en 2016, le solde des engagements en cours de versement au 31 décembre 2016 en tenant compte des reliquats s'établit à 1.249.197 euros.

Pour les programmes de recherche scientifique et médicale et d'amélioration de la qualité de vie et des soins des malades, en marge de ses propres programmes, Sidaction a engagé, en 2016, pour 2.826.963 euros de financements jeunes chercheurs, aides aux équipes de recherche et qualité de vie/qualité des soins.

2.779.434 euros ayant été versés en 2016, le solde des engagements en cours de versement au 31 décembre 2016 en tenant compte des reliquats, s'établit à 3.924.445 euros.

Pour les programmes de lutte contre le sida dans les pays en développement et en transition, en marge de ses propres programmes, Sidaction a engagé, en 2016, pour 2.124.366 euros de financements.

2.147.628 euros ayant été versés en 2016, le solde des engagements en cours de versement au 31 décembre 2016, en tenant compte des reliquats s'établit à 1.260.004 euros.

Les soutiens financiers en faveur des programmes dans les pays en développement sont affectés pour moitié au fonds recherche et pour moitié au fonds prévention et aide aux malades.

	Solde restant à verser au 01/01/2016	Nouveaux engagements et modifications 2016	Versements effectués en 2016	Restitutions sur financements	Solde restant à verser au 31/12/2016
- Appel d'offres Aide aux malades- prévention	1 746 154	868 650	1 700 777	11 523	902 504
	1 746 154	868 650	1 700 777	11 523	902 504
- Appel à projet Département Français d'Amérique	203 997	63 250	171 000	0	96 247
- Appel à projet Emploi	0	0	0	0	0
- Appel à projet Prévention et soutien en milieu carcéral	210 000	95 000	184 954	0	120 046
- Appel à projet Prévention Gay	239 800	119 900	226 035	3 265	130 400
- Fonds d'urgence associatif	0	0	0	0	0
TOTAL FINANCEMENTS ASSOCIATIFS FRANCE	2 399 951	1 146 800	2 282 766	14 788	1 249 197
- Appel à Projets Prise en charge globale	287 150	810 300	760 450		317 000
- Appel à projet Populations Exclues (populations stigmatisées)	278 600	501 037	508 874		270 763
- Appel à projet Enfants (Grandir + PSS)	637 005	798 280	788 860		646 405
Soutiens exceptionnels et urgences	0	14 749	7 149		7 600
Investissements	26 000	0	26 000		0
- Appel d'offres 'Formation PED'	54 511	0	36 275		18 236
TOTAL FINANCEMENTS INTERNATIONAUX	1 283 266	2 124 366	2 147 628	0	1 260 004
Financements Jeunes chercheurs	1 863 791	1 563 861	1 230 799	0	2 196 853
- Appel d'offres permanent	1 863 791	1 563 861	1 230 799	0	2 196 853
Aides aux équipes de recherche	1 175 813	1 145 852	955 619	0	1 366 047
- Appel d'offres permanent	1 175 813	1 145 852	955 619	0	1 366 047
Fonds de dotation Pierre Bergé	592 413	0	348 116	0	244 297
- Appel d'offres permanent 2011	7 813	0	7 813	0	0
- Appel d'offres permanent 2012	14 246	0	14 246	0	0
- Appel d'offres permanent 2013	570 354	0	326 058	0	244 297
Conférences	0	0	0	0	0
Amélioration de la qualité de vie et de la qualité de soins	244 899	117 250	244 900	0	117 249
- Appel d'offre	244 899	117 250	244 900	0	117 249
TOTAL FINANCEMENTS SCIENTIFIQUES ET MEDICAUX	3 876 916	2 826 963	2 779 434	0	3 924 445
TOTAL EXERCICE 2016	7 560 133	6 098 129	7 209 828	14 788	6 433 646

Engagements sur 2017	5 152 333
Engagements sur 2018	1 133 648
Engagements sur 2019	147 665

Notes sur les fonds dédiés de Sidaction

L'appel à la générosité publique nous impose la présentation en compte d'emploi de nos dépenses et recettes annuelles. Le déroulement de l'activité de Sidaction n'étant pas calé sur l'année civile, les fonds dédiés nous permettent de respecter la volonté du Conseil d'administration et de ses votes en fonction de nos engagements, tout en respectant les règles de présentation annuelle, les fonds dédiés étant les fonds

de l'association préaffectés aux actions de Sidaction en fonction des décisions du Conseil d'administration.

Opérations sur fonds dédiés - exercice 2016

Ressources	Fonds à engager au début de l'exercice	Emploi comptabilisé au cours de l'exercice	Ressources comptabilisées au cours de l'exercice	Fonds restant en fin d'exercice
	A	B	C	D=A-B+C
Fonds dédiés Aides aux malades et Prévention	100 000	100 000	24 996	24 996
Financements associatifs versés				0
Financements Formation - fonds de dotation Pierre Bergé		100 000	16 361	-83 639
Financements API - fonds de dotation Pierre Bergé			8 635	8 635
Affectation aux autres réserves				0
Fonds dédiés Recherche et Médical	69 098	69 097	420 981	420 982
Financements scientifiques versés				0
Financements - fonds de dotation Pierre Bergé		69 097	420 981	351 884
Affectation aux autres réserves				0
TOTAL FONDS DEDIES	169 098	169 097	445 977	445 978